

Les prochaines élections fédérales auront lieu le 22 octobre 2023. Mais déjà, les stratégies commencent à se

LES FÉDÉRALES SE PRÉPARENT

« NICOLAS MARADAN

Conseil national » Les calculs n'ont pas encore eu le temps de refroidir depuis les élections cantonales de novembre dernier que, déjà, le monde politique songe aux fédérales du 22 octobre 2023. Evidemment, il reste encore près d'une année et demie avant le renouvellement des effectifs du Conseil national et du Conseil des Etats. Et l'heure n'est pas encore aux annonces ni aux certitudes. Mais, petit à petit, les partis se mettent en mouvement et commencent à esquisser leurs stratégies. *La Liberté* pose le décor, en débutant par la Chambre basse.

Première observation: un seul des sept conseillers nationaux fribourgeois actuellement en poste ne se représentera pas, en l'occurrence le libéral-radical Jacques Bourgeois, élu pour la première fois en 2007. Les six autres devraient a priori être sur les rangs pour un mandat supplémentaire. Pour autant, ce scrutin n'aura rien d'une formalité. Et les plus vulnérables seront certainement les deux partis qui occupent aujourd'hui deux fauteuils chacun à la Chambre du peuple, à savoir le Centre et le Parti socialiste. En effet, tous deux avaient déjà perdu des plumes en 2019, l'ex-PDC passant de 22,7% à 17,8% des suffrages (soit une dégringolade de 4,9 points) et le PS de 24,2% à 21,2% (-3 points). Et les deux ont également perdu un siège au Conseil d'Etat lors des élections cantonales de l'automne dernier.

A gauche, les socialistes devront notamment composer avec des alliés écologistes prenant toujours plus de place. Et la perspective pour les Verts de décrocher un deuxième siège aux dépens du parti à la rose n'est pas totalement exclue. Tout dépendra des candidats qui accompagneront le sortant Gerhard Andrey sur la liste. Toutefois, pas dit que Mirjam Ballmer, première des viennent-ensuite il y a trois ans, soit de la partie. Elle a en effet été portée au Conseil communal de la ville de Fribourg l'an dernier. Et les deux mandats semblent difficilement compatibles.

Laver l'affront de 2019

A droite, le Centre devra tempérer les ardeurs des libéraux-radicaux, pour qui la perspective d'un deuxième siège n'est pas utopique. La députée Nadine

Gobet, première des viennent-ensuite, n'a toutefois pas encore décidé si elle sera candidate. Elle paraît en tout cas être la meilleure chance du PLR.

Par ailleurs, l'UDC voudra certainement laver l'affront de la non-réélection de son champion Jean-François Rime lors des dernières élections fédérales. Pour cela, les démocrates du centre pourront compter sur l'agriculteur glânois Pierre-André Page, meilleur élu fribourgeois en 2019. Et pour récupérer le deuxième mandat perdu il y a trois ans, le nom de Nicolas Kolly, chef de groupe au Grand Conseil, revient souvent.

Mais il ne faut pas oublier que, face aux velléités affichées ou non des Verts, du PLR et de l'UDC de doubler leur représentation à Berne, les socialistes et les centristes ont également des atouts à faire valoir. Chacune de

ces formations pourra en effet compter sur ses deux sortantes: Christine Bulliard-Marbach et Marie-France Roth Pasquier pour le Centre, Valérie Piller Carrard et Ursula Schneider Schüttel pour le PS. Même si, dans une élection proportionnelle, la prime au sortant joue évidemment un rôle légèrement moindre.

Les petits partis tiendront à nouveau le rôle de faiseurs de rois

Le Centre cherchera également à renouveler la tactique qui avait assuré son succès en 2019, c'est-à-dire s'allier à un maximum de petits partis. A l'époque, l'ancien PDC avait réussi un joli coup en concluant des apparentements avec le Parti bourgeois-démocratique (PBD), le Parti vert libéral (PVL) et même le Parti évangélique (PEV), autrefois allié de la gauche. Un apport non négligeable, les vert libéraux ayant par exemple engrangé quelque 5,4% des voix.

Qu'en sera-t-il l'année prochaine? S'il a désormais absorbé le PBD, le Centre saura-t-il à nouveau séduire le PEV et le PVL? Chez les évangéliques, aucune décision n'a encore été prise. Le soutien des vert libéraux n'est pas non plus acquis, sachant que ces derniers siègent désormais aux côtés du PLR au sein du Grand Conseil. Mais la section fribourgeoise n'aura

probablement pas son mot à dire. C'est en effet au niveau national que le PVL décidera des alliances qui seront nouées en vue du renouvellement de l'Assemblée fédérale.

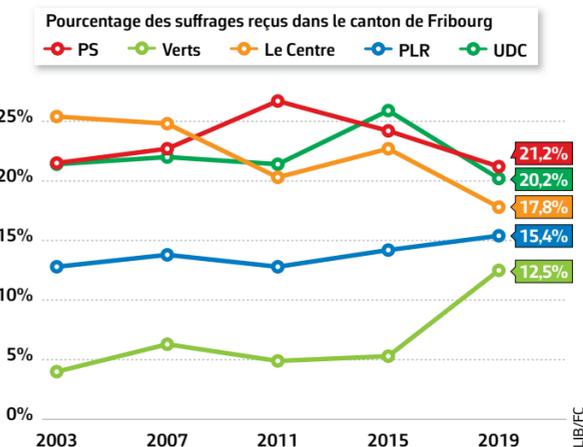
Ce qui est certain, c'est que les petits partis tiendront à nouveau le rôle de faiseurs de rois. Si par exemple les Vert libéraux venaient à délaissier le Centre pour le PLR, les sièges de Christine Bulliard-Marbach ou Marie-France Roth Pasquier pourraient être menacés.

Large alliance à droite?

Reste un autre scénario, peut-être pas si farfelu. Et si la droite décidait d'un large apparentement réunissant le Centre, le PVL, le PLR et l'UDC? Après tout, c'est ce que fait la gauche depuis des années. Et les partis bourgeois se sont unis avec succès dans la course au Conseil d'Etat l'automne dernier. Mais l'attribution des places au Conseil national se joue selon le mode proportionnel. Une arithmétique électorale bien différente de celle d'une élection majoritaire.

En cas d'apparement à très large échelle, tous les suffrages seraient en quelque sorte versés dans un pot commun, ce qui rebattrait complètement les cartes. PLR et UDC seraient certainement les partis qui auraient le plus à gagner. Mais il faut relever qu'au regard des scores de 2019, une telle configuration n'aurait alors pas permis à la droite de gagner un siège de plus. Pour l'heure, toutefois, rien n'est encore décidé. Les discussions viennent à peine de commencer. »

FORCES POLITIQUES AU CONSEIL NATIONAL



LA GAUCHE VEUT PRENDRE SA REVANCHE

Conseil des Etats » Les sénatrices Johanna Gapany et Isabelle Chassot repartent pour un tour. Sauf si...

Johanna Gapany (plr) et Isabelle Chassot (le centre) vont se représenter en 2023 et semblent bien installées dans leur fauteuil de sénatrice. La première a créé la surprise en 2019, en évinçant le sortant Beat Vonlanthen. Depuis, elle a encore pris du galon en accédant à la vice-présidence du PLR suisse. Un mandat qui lui offre une présence régulière dans les médias.

Isabelle Chassot a fait son retour fracassant en politique en septembre dernier, lors de l'élection complémentaire pour succéder au socialiste Christian Levrat. Elle s'en est sortie haut la main face à Carl-Alex Ridoré, le devançant dans toutes les communes du canton. Mais une élection n'est jamais jouée d'avance. Tous les partis vont présenter des candidats car la course au Conseil des

Etats, la reine des batailles au niveau fédéral, offre une meilleure visibilité. C'est l'occasion de profiler la relève, de promouvoir la liste pour le Conseil national, de défendre un programme. En 2019, ils étaient ainsi dix sur la ligne de départ.

Et le tandem en place n'est pas sans faille, ce qui laisse quelques espoirs aux prétendants. Le Parti socialiste veut prendre sa revanche et n'aura de cesse de réclamer une meilleure représentativité de la population à la Chambre des cantons. La formule magique à la fribourgeoise, avec un élu de gauche et un de droite, a en effet été plébiscitée depuis l'élection au Conseil des Etats d'Alain Berset en 2003, avant de voler en éclats au départ de Christian Levrat.

L'actuel duo laisse également sur le carreau les germanophones du canton qui ont pris l'habitude, depuis 1979, d'occuper un des deux sièges fribourgeois au Conseil des Etats. La question linguistique va ainsi immanquablement

ressurgir durant la campagne. Mais pour évincer une sortante, encore faut-il présenter une candidature solide. La conseillère nationale socialiste Valérie Piller Carrard avait décliné l'invitation à se présenter pour succéder à Christian Levrat. Et elle a échoué deux fois à l'élection au Conseil d'Etat. Sa collègue sous la Coupole, Ursula Schneider Schüttel, était candidate à la candidature, mais son parti lui a préféré Carl-Alex Ridoré. Ce dernier n'exclut pas de revenir aux affaires. Sa défaite cinglante en septembre dernier n'est cependant pas de bon augure.

Le PS a d'autres cartes en main. Le conseiller d'Etat Jean-François Steiert et son frère Thierry Steiert, syndic de Fribourg, ont l'avantage de représenter à la fois la gauche et les Alémaniques. Voudront-ils se lancer dans une compétition à l'issue incertaine? Les socialistes pourraient aussi privilégier une candidature

féminine, qui incarne la relève. La présidente Alizée Rey a prouvé qu'elle ne faisait pas de la figuration sur une liste en terminant sixième au premier tour de l'élection au Conseil d'Etat en novembre dernier, avant de se retirer. Mais à gauche, une autre personnalité se profile pour jouer le trouble-fête. Elu au Conseil national en 2019, le vert Gerhard Andrey est régulièrement cité. Ecologiste, entrepreneur, Alémanique, il peut séduire au-delà de l'électorat de gauche.

Il faudra également compter avec l'UDC, qui n'entend pas se ranger d'emblée derrière un ticket «Gapany-Chassot». Le conseiller national Pierre-André Page pourrait remettre ça. A moins que les agrariens choisissent de miser sur la jeunesse ou de propulser sur l'affiche un de leurs candidats pour le Conseil national, afin d'augmenter ses chances. Pour les deux sortantes, la campagne ne sera ainsi pas un long fleuve tranquille. »

MAGALIE GOUMAZ



A peine les élections cantonales passées, l

se mettre en place au sein des principaux partis. *La Liberté* pose le décor



CONSEIL NATIONAL



JACQUES BOURGEOIS
PLR, 64 ans, Sarine.
Elu en 2007.



CHRISTINE BULLIARD-MARBACH
Centre, 62 ans, Singine.
Elue en 2011.



VALÉRIE PILLER CARRARD
PS, 43 ans, Broye.
Elue en 2011.



URSULA SCHNEIDER SCHÜTTEL
PS, 60 ans, Lac.
Vient-ensuite en 2012,
puis à nouveau en 2017.



PIERRE-ANDRÉ PAGE
UDC, 62 ans, Glâne.
Elu en 2015.



GERHARD ANDREY
Vert, 46 ans, Sarine.
Elu en 2019.



MARIE-FRANCE ROTH PASQUIER
Centre, 54 ans, Gruyère.
Elue en 2019.

CONSEIL DES ÉTATS



JOHANNA GAPANY
PLR, 33 ans, Gruyère.
Elue en 2019.



ISABELLE CHASSOT
Centre, 57 ans, Sarine.
Elue en 2021.

La sécurité des écoliers préoccupe à Riaz

Zone 30 » La sécurité des écoliers a été abordée à plusieurs reprises lors de la dernière séance du Conseil général riazois. Pour renforcer la sécurité sur le réseau routier, le Conseil communal prévoit de réduire la vitesse à 30 km/h sur la route des Monts, la rue de Gruyère et la route de la Sionge. Par le biais d'un postulat, Stéphane Oberson (ps, verts et indépendants) a proposé que soit aussi étudiée la faisabilité de créer une zone de rencontre limitée à 20 km/h sur le tronçon de la route des Monts qui passe devant l'école. «Il faut améliorer la sécurité de ce lieu où convergent quelque 300 enfants», a plaidé le conseiller général.

Mais pour l'exécutif, la création d'une telle zone à cet endroit ne répond pas au cadre légal. «Cette mesure a un sens dans des quartiers résidentiels. Elle n'a guère d'effet sur la sécurité routière mais permet d'améliorer la qualité de l'habitat dans les rues à faible trafic», a souligné la conseillère communale Sylvie Bosson. En acceptant ce postulat par 25 oui et 4 non, le Conseil général a finalement décidé que cette option devait malgré tout être étudiée.

En fin de séance, Stéphane Oberson a également questionné l'exécutif sur les mesures entreprises à la suite de l'incident survenu le 23 mars à la route des Monts. «Un bus articulé TPF a heurté le coude d'un petit garçon de deux ans, porté par son papa alors qu'il cheminait sur le trottoir. Ses bus sont trop

grands, et il y a un risque de se faire happer», a relaté le conseiller général. «Ce tronçon, extrêmement étroit et très fréquenté, nous fait grandement soucier», a répondu Sylvie Bosson, précisant qu'une rencontre a eu lieu avec les Transports publics fribourgeois. «Nous allons étudier ensemble différentes options, des feux ou changer le marquage sur la chaussée. Ils nous ont aussi assuré qu'une sensibilisation, axée sur les chauffeurs qui empruntent ce tronçon, sera faite dans les prochaines semaines», précise l'élue.

3 tronçons

Le nombre de routes sur lesquelles est prévue une réduction de vitesse

Acceptés à l'unanimité, les comptes de fonctionnement de la commune bouclent sur un bénéfice de 835 200 francs alors que le budget prévoyait une perte de 358 200 francs. Une bonne situation qui s'explique par des rentrées d'impôts plus élevées, une gestion stricte des charges de fonctionnement et des économies sur certaines dépenses budgétées mais non réalisées, notamment en raison de la situation sanitaire. Jean-Pierre Vallélian (plr) a été élu à la présidence du Conseil général. Il sera secondé par Yves Pasquier (centre) qui accède à la vice-présidence. »

MAUD TORNARE

COMMUNES EXPRESS

CHÂTEL/MONTSALVENS

Comptes 2021 Charges: 1,85 million de francs. Bénéfice: 20 000 francs. Le budget tablait sur une perte de 8800 francs. Un montant de 100 000 francs a été attribué à des réserves.

Pompiers Les statuts de l'association Secours Sud fribourgeois ont été approuvés.

Divers L'assemblée a pris congé du conseiller communal Michael Pachoud et accueilli la nouvelle élue, Agnès Chatelan.

Participation 18 citoyens, mercredi.
Source Eric Barras, syndic. SZ

LULLY

Comptes 2021 Bénéfice de 4100 francs pour un total de charges de 4,7 millions de francs et après des amortissements supplémentaires de 295 800 francs.

Eau L'assemblée a accepté à l'unanimité d'accorder 80 000 francs pour remplacer le raccordement d'une conduite d'eau potable à Seiry.

Participation 36 citoyens, lundi.
Source Gérard Brodard, syndic. DEF

MONDET

Comptes 2021 Bénéfice de 471 124 francs pour des charges de fonctionnement de 1,65 million de francs. Un excellent résultat expliqué par la perception d'importants impôts sur les mutations, générés par de nombreuses constructions et d'achats de maisons déjà existantes dans la commune.

Accueil extrascolaire Règlement approuvé.

Statuts La modification des statuts de l'association Ambulances du Sud fribourgeois et l'association Secours Sud fribourgeois a été approuvée.

Participation 16 citoyens, mardi.
Source Julien Ronce, syndic. CP

MONT-VULLY

Comptes 2021 Bénéfice de 1,7 million après des amortissements supplémentaires à hauteur de 3,3 millions de francs. Total des charges: 21,3 millions. Ce bon résultat s'explique notamment par des rentrées fiscales plus élevées qu'attendues. «C'est appréciable, mais nous devons rester prudents car beaucoup d'investissements sont à venir au niveau du district», commente le syndic Guy Petter.

Investissements 2021 Les dépenses se sont élevées à 2,9 millions de francs, notamment pour des travaux aux anciennes écoles de Lugnorre et de Nant, et la construction d'un centre nautique à Nant.

Plan financier 2022-2026 Des investissements de plus de 11 millions de francs sont prévus.

Travaux Un crédit supplémentaire de 160 000 francs a été accepté pour des travaux à la route du Quart-Dessus, à Lugnorre.

Participation 80 citoyens, mardi.
Source Guy Petter, syndic. CR

SAINT-MARTIN

Comptes 2021 Excédent de charges: 53 000 francs (contre 190 000 francs au budget). Total des charges: 4,45 millions de francs.

Investissements 2021 Dépenses: 985 000 francs, principalement dédiés aux routes et canalisations de quartier des Courtes Poses (556 000 francs).

Eau Un crédit additionnel de 40 000 francs (en sus des 78 000 francs approuvés en décembre dernier) servira à l'installation de compteurs d'eau avec relevé à distance.

Statuts Feu vert pour l'association Secours Sud fribourgeois.

Divers La pose de huit moloks (avec système de pesage) a été présentée. Elle permettrait aux citoyens de bénéficier d'un service six jours sur sept, au lieu d'un ramassage des sacs à un jour fixe, indique le syndic.

Un crédit sera sollicité cet automne.
Participation 42 citoyens, mardi.
Source Gérard Buchs, syndic. SZ